

**COMPTE-RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 25 mai 2021**

-----

L'an deux mille vingt et un, le mardi 25 mai à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune de Dolomieu s'est réuni, à la salle des fêtes (au vu des conditions sanitaires et mesures réglementaires), sous la Présidence de son Maire en exercice Madame Delphine HARTMANN,

**Etaient présents** : SAUBIN Chrystelle, WEIBEL Jean Marc, BERRUYER Magali, BLANCHET Luc, CHARREL Aurélie (Adjointes) ; MOUNIER Claude, PORLAN Catherine, AMANN Séverine (conseillers municipaux délégués) ; ALLAGNAT Jean-Michel, CHAVANON Rémi, PATRICE Pascale, SINEYEN Joseph, FRANHELLIN Noémie, ROVIRA Karine, SPRIET Jérôme, LABROSSE Jean-Claude, BONNETAIN Jean-Paul, MARIE Monique, COSTA Sylvie, FREMY Didier, HERPHELIN Agnès, CHARVET Claude

**Date de convocation** : mardi 18 mai 2021

Avant d'examiner les points inscrits à l'ordre du jour, Madame le Maire informe l'Assemblée de la réception le 4 mai 2021 par courrier recommandé de la démission de M. Johann BERIL. Le suivant sur la liste « Dolomieu ensemble » est M. Claude CHARVET, il est donc automatiquement installé conseiller municipal.

Madame le Maire procède à l'appel des membres. Les conseillers présents sont 23 à l'ouverture de la séance sur un nombre de 23. Ayant atteint le quorum, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance parmi les conseillers, à savoir M. Jean Marc WEIBEL.

Ordre du jour :

- Procès-verbal de la réunion du 13 avril 2021
- Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations
- Demande complémentaire de subvention dans le cadre de la réalisation d'un pôle multi-activités santé
- Subventions 2021 aux Associations
- Contrat d'Association Ecole privée des Forges Sacré Cœur année 2020/2021
- Intégration d'un nouvel élu au sein des commissions municipales
- Tirage au sort des jurés d'assises années 2021
- Informations diverses : point sur les commissions de chaque adjoint
- Questions diverses

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 13 avril 2021,

**Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.**

Madame le Maire donne connaissance :

- De la signature de la vente par Mme MAZUYER à la Commune de Dolomieu, suite à une procédure de délaissement, des parcelles cadastrées AE 197 et 209 , objet de la délibération du 17/09/2019.
- Des déclarations de sinistres auprès de la compagnie d'assurances pour :

- Le vitrail sur la façade de l'Eglise
- Les tags sur le gymnase et la salle des fêtes
- Le projectile sur 2 bus scolaire stationné place de la Devigne

**Délibération n°2021-17 : Demande complémentaire de subvention dans le cadre de la réalisation d'un pôle multi-activités santé**

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération n° 2020-58 en date du 8 décembre 2020, le Conseil municipal a autorisé le dépôt de dossiers de demande de subventions pour la création d'un pôle multi-activités santé sur la commune de Dolomieu.

Dans ce cadre, au titre de la DETR 2021, l'Etat a attribué à la commune une aide financière de 35 266,00 €.

Pour précision, la subvention régionale attendue était de 50 000,00 €, la Région Auvergne-Rhône-Alpes n'a accepté de financer ladite opération qu'à hauteur de 35 270,00 €.

Il est par conséquent proposé à l'Assemblée de solliciter auprès du Département de l'Isère une aide financière complémentaire, puisque le règlement de la Conférence Territoriale du Département prévoit désormais le financement des aménagements sportifs et de loisirs (aires de jeux et city stades).

Il y a donc lieu d'établir un nouveau plan de financement, uniquement axé sur le volet « aire de jeux et city stade » de l'opération de création d'un pôle multi-activités santé, établi comme suit :

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant H.T.	Nature des recettes	Taux	Montant
Aménagement d'un terrain Multisports 24x12m gamme NATURE lame composite (City stade)	40 647,00 €	Subvention du Département de l'Isère	20 %	14 741,41 €
Fourniture et installation de jeux enfants	33 218,00 €			
		<b><u>SOUS-TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES</u></b>	<b>20 %</b>	<b>14 741,41 €</b>
		Autofinancement de la commune	80 %	59 123,59 €
<b>TOTAL</b>	<b>73 865,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>73 865,00 €</b>

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL GLOBAL DE L'OPERATION**

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant H.T.	Nature des recettes	Taux	Montant
Aménagement du plateau sportif (préparation du support, revêtement et accessoires)	69 471,20 €	Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes	20 %	35 270,00 €
Aménagement d'un terrain Multisports 24x12m gamme NATURE lame composite	40 647,00 €	Subvention Etat (DETR)	20 %	35 266,00 €
Fourniture et installation de jeux enfants	33 218,00 €	Subvention Agence Nationale du Sport (ANS)	28,8 %	50 799,62 €
Fourniture et installation d'équipements Fitness	18 340,00 €	Subvention Département de l'Isère	8,36 %	14 741,41 €
Eclairage du terrain de tennis	14 656,50 €	Subvention Fédération Française de Tennis (FFT)	2,84 %	5 000,00 €
		<b><u>SOUS-TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES</u></b>	<b>80 %</b>	<b>141 077,03 €</b>
		Autofinancement de la commune	20 %	35 255,67 €
<b>TOTAL</b>	<b>176 332,70 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>176 332,70 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **A L'UNANIMITE** :

- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération.
- **AUTORISE** le Maire à solliciter l'aide financière du Conseil départemental de l'Isère dans le cadre le volet « aire de jeux et city stade » de l'opération de création d'un pôle multi-activités santé.
- **INSCRIT** le montant des dépenses au budget communal.
- **AUTORISE** le Maire, ou en cas d'empêchement un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'application de la présente délibération

**Délibération n°2021-18 : Subventions 2021 aux Associations**

Monsieur Jean Marc WEIBEL, Adjoint en charge de la Commission « associations-culture- cadre de vie » présente à l'Assemblée les demandes de subventions reçues ainsi que les propositions d'attribution suivant les critères retenus par les membres de la Commission, dans la limite des crédits votés au budget primitif, selon le tableau ci-dessous :

	2019	2020	2020	2021	2021
	accordé	demandé	accordé	demandé	proposition au CM
<b>CULTUREL</b>					
APEL associations parents d'élèves	2 000.00 €	3 000.00 €	2 000.00 €	3 000.00 €	2 000.00 €
Betso na betso	- €	4 000.00 €	- €	pas demandé	- €
Chorale "A tout cœur"	500.00 €	500.00 €	500.00 €	pas demandé	- €
Foyer des jeunes FJEP Dolomieu	400.00 €	400.00 €	400.00 €	pas demandé	- €
GHCD groupe historique Dolomois	1 950.00 €	1 950.00 €	1 950.00 €	pas demandé	- €
Comité de jumelage "Dolomieu Agordo"	3 000.00 €	- €	- €	pas demandé	- €
<b>TOTAL</b>	<b>7 850.00 €</b>	<b>9 850.00 €</b>	<b>4 850.00 €</b>	<b>3 000.00 €</b>	<b>2 000.00 €</b>
<b>LOISIRS</b>					
ACCA	400.00 €	500.00 €	400.00 €	500.00 €	400.00 €
Comité des fêtes	4 000.00 €	4 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €
JIP (jachères/ insectes pollinisateurs)	500.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €
Sou des écoles	4 200.00 €	4 200.00 €	4 200.00 €	4 200.00 €	4 200.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 100.00 €</b>	<b>9 200.00 €</b>	<b>7 100.00 €</b>	<b>7 200.00 €</b>	<b>7 100.00 €</b>
<b>SOCIAL</b>					
ADMR	1 200.00 €	2 000.00 €	1 200.00 €	1 200.00 €	1 200.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 200.00 €</b>	<b>2 000.00 €</b>	<b>1 200.00 €</b>	<b>1 200.00 €</b>	<b>1 200.00 €</b>
<b>SPORTS</b>					
Balade Dolomoise	500.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €
Basket Club Faverges Dolomieu	3 500.00 €	3 500.00 €	3 500.00 €	3 500.00 €	3 500.00 €
Boxing Club Dolomieu	500.00 €	500.00 €	- €	pas demandé	- €
JMG Country				300.00 €	300.00 €
JUDO (Ass école de judo)	- €	900.00 €	650.00 €	pas demandé	- €
Tennis Club Dolomieu	1 500.00 €	2 000.00 €	1 500.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €
Terpsichor Danse	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 300.00 €	1 000.00 €
Union cycliste Dolomieu	400.00 €	400.00 €	400.00 €	400.00 €	400.00 €
Union sportive Dolomieu	4 000.00 €	4 000.00 €	4 000.00 €	4 000.00 €	4 000.00 €
Zumba	1 300.00 €	1 500.00 €	1 300.00 €	pas demandé	- €
<b>TOTAL</b>	<b>12 700.00 €</b>	<b>14 300.00 €</b>	<b>12 850.00 €</b>	<b>12 000.00 €</b>	<b>11 700.00 €</b>
<b>EXTERIEURS</b>					
Ass jeunes sapeurs pompiers de Saint Chef	200.00 €	200.00 €	200.00 €		200.00 €
Batterie fanfare Veyrins	250.00 €	250.00 €	250.00 €		250.00 €
Maison des pratiques musicales	- €	400.00 €	400.00 €	500.00 €	400.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>450.00 €</b>	<b>850.00 €</b>	<b>850.00 €</b>	<b>500.00 €</b>	<b>850.00 €</b>
	2019	2020	2020	2021	2021
	accordé	demandé	accordé	demandé	projet
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>31 300.00 €</b>	<b>36 200.00 €</b>	<b>26 850.00 €</b>	<b>23 900.00 €</b>	<b>22 850.00 €</b>

Madame le Maire rajoute une précision quant :

- à l'attribution d'une subvention de 250€ à la batterie fanfare de la commune de Les Avenières Veyrins-Thuellin afin de les remercier de leur présence régulière aux cérémonies commémoratives de la Commune,
- à l'attribution d'une subvention à l'association des Jeunes Sapeurs- Pompiers du Val de Vers afin de les encourager à constituer un vivier de recrutement de jeunes pour intégrer à l'avenir le centre de secours de la commune,
- au versement exceptionnelle d'une somme de 100€ supplémentaire à l'association A.D.M.R, suite au décès de M. Jacquet Emile ancien secrétaire de mairie et directeur d'école pendant près de 30 ans (en accord avec la famille).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **A L'UNANIMITE des suffrages exprimés (Mme COSTA, Présidente de l' A.D.M.R. ne prend part au vote)**

- APPROUVE le montant des subventions telles que définies ci-dessus
- DECIDE d'attribuer, au titre de l'année 2021, les subventions ci-dessus répertoriées pour un montant de 22 950€ (22 850€ + 100€ supplémentaire à l'ADMR)
- AUTORISE le Maire, ou en cas d'empêchement un Adjoint, à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération

**Délibération n°2021-19 : Contrat d'Association Ecole privée des Forges Sacré Cœur année 2020/2021**

En application de la circulaire n°85.105 du 13 mars 1985, la Commune de Dolomieu s'est engagée à prendre en charge les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association de l'école privée mixte de Dolomieu.

Par convention, il est précisé les dépenses de fonctionnement prises en considération des classes élémentaires (cours préparatoire, cours élémentaires 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année, les cours moyens 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année), et la classe enfantine pour l'année 2020 ; il est par ailleurs déterminé le coût moyen d'un élève de l'école élémentaire publique mixte de Dolomieu pour les classes primaires et d'un élève de l'école maternelle publique de Dolomieu pour la classe enfantine.

D'autre part, est pris en considération le nombre d'élèves inscrits tant dans les écoles publiques qu'à l'école privée à la statistique officielle de la rentrée scolaire de l'année considérée.

Le Maire informe le Conseil municipal du projet de convention établi pour l'année scolaire 2020-2021.

Le montant des frais de fonctionnement de l'école privée des Forges Sacré-Cœur concernée, établi sur la base des frais de fonctionnement des classes correspondantes des écoles publiques, s'élève à la somme globale de **15 986.43 €**.

**Après en avoir délibéré le Conseil municipal, A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** la convention établie entre la Commune de Dolomieu et Monsieur le Président de l'OGEC ST HUGUES EN DAUPHINE, gestionnaire de ladite école

- **AUTORISE** le Maire, ou en cas d'empêchement un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'application de la présente délibération

### **Délibération n°2021 -20 : Intégration d'un nouvel élu au sein des commissions municipales**

Madame le Maire invite M. Claude CHARVET, récemment installé, à intégrer les différentes commissions créées lors de la réunion du Conseil municipal du 10 juillet 2020.

Ainsi, M. Charvet souhaite intégrer :

- La commission Travaux – Sécurité – Urbanisme, conduite par M. Luc Blanchet et
- La commission Vie scolaire – Jeunesse – Restauration scolaire – Santé, conduite par Mme Aurélie CHARREL

### **Délibération n°2021 -21 : tirage au sort des jurés d'assises année 2022**

Le Conseil municipal procède, à partir de la liste électorale, au tirage au sort de 6 personnes qui figureront sur la liste préparatoire du jury criminel, établie au titre de l'année 2022, pour le ressort de la Cour d'Assises de l'Isère ;

Sont ainsi désignés :

- Monsieur Kévin VIRROY, domicilié 421 Rte de Bordenoud
- Madame Geneviève GONNET domiciliée 80 impasse de l'Ecole de Bordenoud
- Monsieur Landry LEGRAND domicilié 868 chemin du Buisson
- Mme Laurine VAZ VIERRA domiciliée 387 chemin des Terrassoles
- Mme Gaëlle SACILLE domiciliée 32 rue Elie Cartan
- Monsieur Marc BRIGAUD domicilié 257 chemin du Fournier

Fin de l'ordre du jour : 21h00

### **Informations : point sur les commissions de chaque adjoint**

Chrystelle SAUBIN : commission finances – vie économique – ressources humaines

- Cessation d'activité au 31/5/2021 des Ets Navoret, reprise par les Ets STREICHENGERGER. Le fonctionnement sur la Zone de la Bourgère ne change pas.
- Dossier SITEX : 3 candidats se sont positionnés et ont été étudiés par la municipalité. Le dossier de M. GOUILL Stéphane a été retenu pour la création de box pour les artisans, la location de bâtiments à la Commune, et plus tard pour un éventuel projet de création d'une brasserie.

- Le service juridique prend le relais sur ce dossier.
- Le responsable du service technique a été recruté et prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

#### Luc BLANCHET : commission travaux – sécurité – urbanisme

##### Chantiers en cours :

- Epicerie VIVAL : travaux avancés à 65%, ils seront terminés fin juin début juillet.
- Réhabilitation de la Mairie/ Médiathèque : des difficultés entre autres sur le lot menuiserie, et sur des problèmes d'étanchéité.
- Clôture de l'enquête sur la sécurité routière : 278 réponses dont la majorité féminine  
Monique MARIE remercie la commission pour la visite très intéressante de la future mairie ainsi que la visite des écoles.

#### Magali BERRUYER : commission environnement – citoyenneté – communication – services à la population

Le projet de jardin partagé se tiendrait sur le terrain près du local technique communal ; une réunion est organisée samedi 12 juin en matinée afin de rencontrer les habitants.

Le projet d'extinction de l'éclairage public : une enquête paraîtra dans le prochain bulletin municipal afin de faire participer les habitants et avoir un avis éclairé.

La 3<sup>e</sup> tranche de l'éclairage public aura lieu à l'automne 2021 et la 4<sup>e</sup> début 2022.

#### Jean Marc WEIBEL : commission associations – culture – cadre de vie

- Travail en lien avec les associations sur le plan d'occupation des salles étant donné la suppression de la salle de la Chapelle occupée à la rentrée par l'ouverture de la 8<sup>e</sup> classe de l'école élémentaire et la mobilisation de la salle de réunions dans le cadre de la réhabilitation.
- La vie culturelle est en « stand by » mais des événements culturels se profilent pour la rentrée 2021/2022
- Le 3 juillet 2021 la fête du village n'aura pas lieu, en revanche le feu d'artifice sera tiré.
- Ce jour s'est déroulé le P.N.I. (Prix Nord Isère) à la médiathèque communale. 5 classes de 25 enfants y ont participé et ont voté.

#### Aurélié CHARREL : commission vie scolaire – jeunesse – santé – restauration collective

- **Ecole maternelle** : le conseil d'école de mars 2021 a évoqué le problème de sécurité des accès à l'école par les portillons fermés par une gâchette manuelle. Un système de portillon électrique avec visiophone a été demandé : les travaux seront effectués en juillet 2021.
- **Ecole élémentaire** : des travaux du bloc sanitaire sont terminés. Les T.B.I. seront installés pour la rentrée de septembre.
- Travaux 8<sup>e</sup> classe rentrée 2021 salle de la Chapelle : les travaux d'insonorisation pour une meilleure acoustique seront réalisés prochainement.
- **L'Ecole privée des Forges Sacré Cœur** a réalisé une magnifique fresque

L'Union Sportive Dolomoise souhaite faire une initiation découverte du football au sein des écoles de la Commune

- **C.M.J** : 1 groupe de 4 jeunes a participé à la cérémonie du 8 mai ; l'autre groupe travaille sur la réalisation d'une vidéo concernant un concours de dessins sur le thème « Terre de jeux 2024 ». Elle sera diffusée sur les réseaux sociaux et dans les écoles
- **Périscolaire/restaurant scolaire** : Une réunion a récemment été organisée par le SITCTOM suite au compostage réalisé au sein du restaurant scolaire par les agents. Maëla FREMY responsable du périscolaire a exposé ses nombreux projets et notamment le projet de potager avec les enfants de la garderie qui pourra se faire dans le jardin de la maison Chevrolat.  
Une rencontre aura lieu avec les responsables de la ferme HUGUET pour l'introduction de yaourts bio dans les menus de la cantine.  
Echange avec Maëla responsable périscolaire : inventaire du matériel – renouvellement du matériel de jeu
- **Santé** : Une rencontre a eu lieu récemment avec les professionnels de santé et un membre de la FemasAURA (Fédération des maisons de santé en Auvergne Rhône Alpes); le projet de santé pluridisciplinaire suit son cours.

Séverine AMANN : Conseillère municipale déléguée aux solidarités et vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S s'est mobilisé pour la vaccination et a permis à 3 personnes d'avoir pu accéder au centre de vaccination de La Tour du Pin.

Le logement d'urgence se libère à la fin de la semaine

Catherine PORLAN : Conseillère municipale déléguée aux sports

- Lancement du marché de travaux du Projet Multi Accueil. Les candidats doivent répondre au plus tard le 4 juin 2021 à 12 heures, pour un démarrage des travaux le 1<sup>er</sup> octobre 2021.
- Terre de jeux : journée portes ouvertes le 27 juin pour les associations et le C.M.J  
Didier Frémy s'interroge sur les délibérations prises sur ce projet qui ont consisté à voter des subventions mais pas de projets.

Madame le Maire donne la parole à M. Jean-Paul BONNETAIN, 5<sup>e</sup> vice-président des Vals du Dauphiné en charge du développement économique

- Le projet de Plan d'Urbanisme Intercommunal (PLUi Est) a été arrêté par le conseil communautaire du 6 mai 2021, la délibération est consultable en Mairie et sera soumise au vote du conseil municipal d'ici 3 mois. Ce projet est en concordance avec le PLUi Ouest.
- Aides économiques ; cession de fonciers : constat d'une envolée des coûts dû à la rareté du foncier ; projet de zéro artificialisation net l'idée étant de réinvestir les friches industrielles
- P.C.A.E.T. (Plan Climat Air Energie Territorial) en cours ; se structure autour de plusieurs axes d'actions : valoriser durablement les ressources du territoire, contribuer à l'autonomie énergétique du territoire, anticiper les risques liés aux changements climatiques, animer la transition énergétique et écologique sur le territoire.



Agnès Herphelin demande si des aides sont attribuées aux entreprises qui souhaitent se lancer dans les circuits courts ; réponse de JP Bonnetain : beaucoup d'idées mais il faut créer de la ressource et trouver des financements.

- Projet d'implantation sur la commune de Cessieu d'installations photovoltaïques : dossier qui s'annonce difficile.

Delphine Hartmann, conseillère déléguée « dialogue sociétal et Economie Sociale et Solidaire » des Vals du Dauphine fait part des dossiers en cours

- Rénovation de la piscine Tournesol à LES ABRETS
- Chantier en cours pour la médiathèque tête de réseau à PONT DE BEAUVOISIN
- Projet de méthanisation à AOSTE
- Départ des D.G.S. et D.G.A.
- Restructuration du SICTOM

Didier FREMY fait part à M. Jean-Paul BONNETAIN que la Commission Eau et assainissement – gestion directe – à laquelle il appartient, ne s'est jamais réunie depuis juillet 2020.

Delphine HARTMANN demande aux conseillers de s'inscrire pour les permanences électorales des 20 et 27 juin prochains. Un DOODLE est en cours.

Jean-Michel ALLAGNAT annonce la collecte de Don de Sang à la Salle des Fêtes le 1<sup>er</sup> juin 2021.

Sont aussi annoncées les manifestations de l'Union Sportive Dolomoise et du Tennis Club.

Fin de la réunion 21H17